



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 30 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 juin 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. VOGLIMACCI, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoint au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI-MANCINI, M. CHAREYRE, M. FILIPPI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CAU	à	Mme RUGGERI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. VOGLIMACCI

Etaient absents :

M. GOMILA, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Mme RIERA, Mme FERRI-PISANI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Mme FATTACIO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 Juin 2014

Délibération N°2014 /160

Création d'emplois budgétaires destinés à faire face à un besoin saisonnier et pouvant être pourvus par des agents non titulaires.

Monsieur le Député-Maire expose à l'Assemblée :

En application de l'article 3 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, il revient à la collectivité de créer les emplois en vue de recruter des agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier. En effet, durant la saison estivale, la collectivité se trouve confrontée à la nécessité de pallier à la fois l'absence des personnels placés en congés et l'accroissement d'activité dans certains secteurs.

CONSIDÉRANT qu'il résulte de l'article 22 de la loi n° 84.1134 du 27 décembre 1984 modifiant l'article 34 de la loi n° 84. 53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale complétée par le décret n° 88. 145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale, que les recrutements de personnels non titulaires ne peuvent s'effectuer qu'après création d'emplois budgétaires correspondants,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir les besoins à caractère non permanent de temps complet du 1^{ER} juillet au 30 septembre 2014.

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2014, chapitre 012,

La création des emplois occasionnels et saisonniers répartis par services puis déclinés par grades et emplois est proposée au Conseil Municipal.

Cette deuxième délibération concerne le Centre Technique Municipal (besoin du service des festivités, et de la propreté urbaine et des plages pour les mois de juillet août et septembre), la direction de la jeunesse, la direction de la culture, le port de plaisance et le service « nettoyage bâtiment » (ces quatre services pour juillet et août 2014).

En tout état de cause, les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois qui peut être mobilisé sur la base d'une analyse précise des besoins réels des services. La répartition dans le temps est donnée à titre indicatif et l'autorité municipale pourra, en fonction des nécessités du service, modifier cette répartition tout en respectant le plafond d'emploi.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'AUTORISER le Maire à créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir des besoins à caractère non permanent du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014 comme suit:

Direction Générale des Services Techniques

CTM

Période du 1^e au 31 juillet :

Propreté urbaine et plages

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : cantonniers

Niveau de rémunération : IB 330

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : opérateurs de propreté des plages

Niveau de rémunération : IB 330

1 adjoint technique de 2eme classe

Nature des fonctions : conducteur mini-tracteur plage

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : permis de conduire

Festivités

3 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : aide au montage de structures.

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : compétences en électricité et montage de structures.

Période du 1^e au 31 août :

Propreté urbaine et plages

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : cantonniers

Niveau de rémunération : IB 330

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : opérateurs de propreté des plages

Niveau de rémunération : IB 330

1 adjoint technique de 2eme classe

Nature des fonctions : conducteur mini-tracteur plage

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : permis de conduire

Festivités

1 adjoint technique 2eme classe

Nature des fonctions : aide au montage de structures.

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : compétences en électricité et montage de structures.

Période du 1^e au 30 septembre :

Propreté urbaine et plages

2 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : cantonniers

Niveau de rémunération : IB 330

2 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : opérateurs de propreté des plages

Niveau de rémunération : IB 330

Festivités

1 adjoint technique 2eme classe

Nature des fonctions : aide au montage de structures.

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : compétences en électricité et montage de structures.

Direction Générale Animation Urbaine

Direction de la jeunesse

Période du 7 juillet au 1^{er} août

24 adjoints d'animation de 2eme classe

Nature des fonctions : agent d'animation et de loisirs

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animations (BAFA).

Période du 4 août au 29 août

17 adjoints d'animation de 2eme classe

Nature des fonctions : agent d'animation et de loisirs

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animations (BAFA).

Direction de la culture

Opération « lire à la plage »

Période du 1^{er} au 31 juillet :

3 adjoints du patrimoine 2eme classe

Nature des fonctions : agent de bibliothèque

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Baccalauréat

Période du 1^{er} au 31 août :

3 adjoints du patrimoine 2eme classe

Nature des fonctions : agent de bibliothèque

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Baccalauréat

Direction Générale Proximité et Développement Social

Période du 1^e au 31 juillet :

Port de plaisance

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : agent portuaire

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Diplôme National du Brevet

2 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : agent polyvalent chargé de la propreté du site

Niveau de rémunération : IB 330

5 adjoints administratifs de 2eme classe

Nature des fonctions : agent d'accueil

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Diplôme National du Brevet

Période du 1^e au 31 août :

Port de plaisance

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : agent portuaire

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Diplôme National du Brevet

2 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : agent polyvalent chargé de la propreté du site

Niveau de rémunération : IB 330

5 adjoints administratifs de 2eme classe

Nature des fonctions : agent d'accueil

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Diplôme National du Brevet

Direction Générale Moyens Ressources

Période du 1^{er} au 31 juillet :

Service Nettoyement bâtiment

3 adjoints techniques 2eme classe à temps complet

2 adjoints techniques 2eme classe à mi-temps

Nature des fonctions : entretien des locaux

Niveau de rémunération : IB 330

Période du 1^{er} au 31 août :

Service Nettoyement bâtiment

3 adjoints techniques 2eme classe à temps complet

2 adjoints techniques 2eme classe à mi-temps

Nature des fonctions : entretien des locaux

Niveau de rémunération : IB 330

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DÉLIBÉRER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé Monsieur Stéphane SBRAGGIA, Premier Adjoint délégué
et après en avoir délibéré**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements les Régions et l'Etat,
Vu la loi 84.53 Modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3 alinéa 2,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

CONSIDÉRANT qu'il résulte de l'article 22 de la loi n° 84.1134 du 27 décembre 1984 modifiant l'article 34 de la loi n° 84. 53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale complété par le décret n° 88. 145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale, que les recrutements de personnels non titulaires ne peuvent s'effectuer qu'après création d'emplois budgétaires correspondants,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir les besoins à caractère non permanent de temps complet du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014.

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2014, chapitre 012,

Vu l'avis favorable de la commission municipale Administration Générale-Finances-Personnel en date du 26 juin 2014

AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

le Maire à créer les emplois budgétaires mensuels destinés à couvrir des besoins à caractère non permanent du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014, détaillés ci-dessous :

Direction Générale des Services Techniques

CTM

Période du 1^{er} au 31 juillet :

Propreté urbaine et plages

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : cantonniers

Niveau de rémunération : IB 330

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : opérateurs de propreté des plages

Niveau de rémunération : IB 330

1 adjoint technique de 2eme classe

Nature des fonctions : conducteur mini-tracteur plage

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : permis de conduire

Festivités

3 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : aide au montage de structures.

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : compétences en électricité et montage de structures.

Période du 1^{er} au 31 août :

Propreté urbaine et plages

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : cantonniers

Niveau de rémunération : IB 330

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : opérateurs de propreté des plages

Niveau de rémunération : IB 330

1 adjoint technique de 2eme classe

Nature des fonctions : conducteur mini-tracteur plage

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : permis de conduire

Festivités

1 adjoint technique 2eme classe

Nature des fonctions : aide au montage de structures.

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : compétences en électricité et montage de structures.

Période du 1^e au 30 septembre :

Propreté urbaine et plages

2 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : cantonniers

Niveau de rémunération : IB 330

2 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : opérateurs de propreté des plages

Niveau de rémunération : IB 330

Festivités

1 adjoint technique 2eme classe

Nature des fonctions : aide au montage de structures.

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : compétences en électricité et montage de structures.

Direction Générale Animation Urbaine

Direction de la jeunesse

Période du 7 juillet au 1^{er} août

24 adjoints d'animation de 2eme classe

Nature des fonctions : agent d'animation et de loisirs

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animations (BAFA).

Période du 4 août au 29 août

17 adjoints d'animation de 2eme classe

Nature des fonctions : agent d'animation et de loisirs

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animations (BAFA).

Direction de la culture

Opération « lire à la plage »

Période du 1^e au 31 juillet :

3 adjoints du patrimoine 2eme classe

Nature des fonctions : agent de bibliothèque

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Baccalauréat

Période du 1^e au 31 août :

3 adjoints du patrimoine 2eme classe

Nature des fonctions : agent de bibliothèque

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Baccalauréat

Direction Générale Proximité et Développement Social

Période du 1^e au 31 juillet :

Port de plaisance

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : agent portuaire

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Diplôme National du Brevet

2 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : agent polyvalent chargé de la propreté du site

Niveau de rémunération : IB 330

5 adjoints administratifs de 2eme classe

Nature des fonctions : agent d'accueil

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Diplôme National du Brevet

Période du 1^e au 31 août :

Port de plaisance

6 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : agent portuaire

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Diplôme National du Brevet

2 adjoints techniques 2eme classe

Nature des fonctions : agent polyvalent chargé de la propreté du site

Niveau de rémunération : IB 330

5 adjoints administratifs de 2eme classe

Nature des fonctions : agent d'accueil

Niveau de rémunération : IB 330

Niveau de recrutement : Diplôme National du Brevet

Direction Générale Moyens Ressources

Période du 1^e au 31 juillet :

Service Nettoyement bâtiment

3 adjoints techniques 2eme classe à temps complet

2 adjoints techniques 2eme classe à mi-temps

Nature des fonctions : entretien des locaux

Niveau de rémunération : IB 330

Période du 1^e au 31 août :

Service Nettoyement bâtiment

3 adjoints techniques 2eme classe à temps complet

2 adjoints techniques 2eme classe à mi-temps

Nature des fonctions : entretien des locaux

Niveau de rémunération : IB 330

DIT

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2014, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO les jour, mois et an que dessus.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140630-2014_160-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2014

Publication : 04/07/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

